

Demande d'assujettissement volontaire de personnes à la CCT-MPR

N° d'entreprise (CPN)

Entreprise déposant la demande

Nom de l'entreprise

Désignation précise

Forme juridique selon RC

Rue, NPA et localité

Interlocuteur

Téléphone

Courriels

Assujettissement

Nous soumettons à la Fondation MPR Enveloppe des édifices une demande d'assujettissement volontaire de toutes les personnes travaillant au sein de notre entreprise conformément à l'art. 3 CCT-MPR Enveloppe des édifices, c.à-d. du personnel commercial ainsi que des propriétaires de l'entreprise individuelle ou de la société en nom collectif, des actionnaires et associés de la société anonyme ou de la Sàrl dont la part est de 10 % ou plus.

Assujettissement au (L'assujettissement prend effet au plus tôt le premier du mois suivant celui de la demande (cachet de la poste).)

Droit aux prestations

Nous prenons acte du fait que les personnes assujetties à titre facultatif peuvent prétendre aux prestations si elles ont été assujetties à la CCT-MPR par leur entreprise **avant leur 50^e anniversaire** et si elles lui sont restées assujetties de manière ininterrompue jusqu'au moment du recours aux prestations (art. 4.5.2 du Règlement relatif aux prestations et aux cotisations du MPR Enveloppe des édifices). L'assujettissement volontaire ne prend effet qu'avec la remise de la convention d'assujettissement volontaire.

Documents à fournir

- Extrait du registre du commerce à jour (entreprises individuelles: si inscrites); ne datant pas de plus de six mois
- Attestation de l'Office des poursuites ne datant pas de plus de 6 mois

Déclaration de protection des données

Le traitement des données a pour double objectif de clarifier et de fournir les prestations prévues par le contrat. Les dispositions en matière de protection des données de la Fondation MPR Enveloppe des édifices sont applicables (Déclaration de protection des données de la Fondation MPR Enveloppe des édifices : [lien¹](#)). Les soussigné-e-s confirment avoir pris connaissance de ladite Déclaration de protection des données et déclarent accepter notamment le traitement de données sur la santé, le cas échéant.

Confirmation des informations

Nous confirmons l'exactitude et l'exhaustivité de toutes les informations fournies. Nous prenons acte que l'omission d'informations ou l'indication d'informations inexactes peuvent donner lieu à des amendes conventionnelles selon l'art. 22 CCT-MPR Enveloppe des édifices.

Signature

Lieu, date

Timbre et signature de l'employeur

A retourner à

Fondation MPR Enveloppe de édifices
Oberwiesenstrasse 2
8304 Wallisellen

N° de téléphone 044 244 41 50
Courriels gebaeudehuelle@vrmservices.ch
www.vrm-gebaeudehuelle.ch